

Sainte-Anastasie



Bulletin
Municipal

JANVIER 2009
n° 220

LE MOT DU MAIRE

Cette année il n'y a pas eu de trêve des confiseurs et sur fond de festivités et de cérémonies toujours un peu incantatoires, l'année 2009 a été l'objet de toutes les spéculations, quelquefois les plus inattendues pour ne pas dire plaisantes, « nous sommes pauvres, donc il faut dépenser plus ! ».

La crise économique et financière d'abord, ses conséquences inéluctables et attendues à l'échelon local, l'annonce d'une intercommunalité nouvelle, ont constitué en arrière plan de ces discours de circonstance, le chemin incontournable de l'année 2009.

A Sainte-Anastasie à l'occasion des vœux du 4 janvier dernier, je vous ai informé de ces points, en vous faisant part modestement de ma première analyse locale, en vous suggérant quelques orientations que j'estime indétachables de notre action municipale. Quoi qu'il en soit, me direz-vous, il y a toujours dans de tels débats, deux catégories : les optimistes qui clament qu'il n'y a rien de grave dans tout cela et que tout va s'arranger, qu'il ne faut surtout pas parler de rigueur, qu'il faut s'engager dans de vastes promesses et qu'après tout, s'endetter est une excellente mesure, même si cela n'est ni producteur d'emploi ni de richesse.

Et puis, il y a les autres, que l'on peut sommairement qualifier de pessimistes, qui par nature sont moins populaires, qui évoquent une certaine prudence, un investissement modéré évalué au cas par cas, des restrictions de fonctionnement et une éventuelle réévaluation de nos recettes assurées. Je me classe volontiers dans cette deuxième catégorie, de cela le Conseil Municipal délibérera avant le vote du budget 2009.

Quant à la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, elle n'est plus aujourd'hui un dilemme métaphysique, elle est un choix objectif relativement simple, puisqu'une seule véritable option nous est offerte.

Pour la Communauté de Communes du Val d'Issole, elle aura bientôt vécu, et comme son Président, j'admets qu'en dépit des difficultés passées et présentes, elle aura constitué pour chacun de nous, une étape et une expérience positive (mais j'y ajoute) «non renouvelable». Aujourd'hui disons-le, la fin de la partie doit être sifflée, car très honnêtement nous connaissons les causes de cet échec relatif qui pour l'essentiel sont structurelles :

- un territoire exigu, n'atteignant pas un volume ni un potentiel démographique ou économique suffisant ;
- des moyens fiscaux ne pouvant -sauf à aggraver considérablement la charge fiscale des ménages- être portés à la hauteur du moindre de nos projets et encore moins de nos ambitions.

Aussi aujourd'hui est-ce sans surprise -car nous le savons depuis longtemps- que le Territoire de la Provence Verte s'impose comme le bassin de vie, le bassin environnemental, le bassin économique porteur d'emplois de proximité et de développement durable pouvant seul nous permettre de répondre aux besoins croissants et justifiés de nos concitoyens qui sont aussi des contribuables. Une Communauté d'Agglomération calée sur le Territoire de la Provence Verte et regroupant les quatre Communautés de Communes actuelles est le prix de cet engagement porteur d'avenir. Puisse-t-elle ne pas se faire attendre au delà des délais de l'expertise et de la raison.

C'est dans cette perspective que le Conseil Municipal de Sainte-Anastasie sera appelé à se prononcer, en tant que force de proposition, sur sa vision d'un avenir communal clairement ancré dans un cadre intercommunal privilégiant, sans contorsions excessives, un engagement délibérément optimiste, solidaire, mais réaliste de notre avenir.

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

STE-ANASTASIE "La Boutique" au fond de la place des Ferrages Ouverture : -mercredi 14h 18h -samedi 9h 11h30 Tél : 04 94 72 29 50 ouvert à tous , Vente ou dépose d'objets divers.

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège Social : 83136 Méounes les Montrieux Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA Tél. 04.94.33.97.51

Les prochaines permanences auront lieu : les Vendredis 6 et 2 février 2009, en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 16 H 30.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Séverine COURMONTAGNE : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISSOLE

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi, Jeudi et vendredi de 8H30 à 12H et 14H à 17H Le Samedi de 9H à 12H. Fermé Dimanche et Mardi Tél. : 06.07.31.02.27

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Prochain ramassage des « monstres » : Les Mardis 17 et 24 février 2009

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés

Tél. 0820 200 014 Permanence : BRIGNOLES

Cité Administrative, Rue des déportés Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)



URGENCES

- Pompiers : 18
- Samu : 15

BIBLIOBUS

Le prochain passage du bibliobus aura lieu le Mardi 24/02/2009 de 14h à 15 h, Parking des Ferrages

UNIS - SERVICES

Services et Aide à Domicile

Andrée SACCOMANNI

Coordinatrice de Secteur



Tél: 04 89 11 00 05

Portable: 06 13 41 79 85

E-mail : unis-services@orange.fr

Numéros utiles

Mairie

-Accueil : 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

-M. DUCHEMIN, 5ème Adjoint (Urbanisme) : 04.94.69.64.45 reçoit du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la mairie.

-Mme BRETON, 1er Adjoint (Action sociale) : 04.94.69.64.47 Reçoit le lundi, jeudi et vendredi, de 9 H à 12 H, mercredi de 14 H à 16 H 30

-Service cantine : 04.94.69.64.10

Fax : 04.94.69.64.41

Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile Mission :

assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). : 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult : 04.94.04.89.33

Police Municipale

Numéro : **06.08.80.45.82**

Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence : 08.92.46.45.45

Dépannage

E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom.

Conciliateur de justice

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

Gendarmerie Nationale Brigade de La Roquebrussanne

Le 17 uniquement pour les urgences

Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.



Vendredi 20 Février

à partir de 18h30,

à la Salle Polyvalente

« Audition des classes de piano de l'École de Musique du Val d'Issole » avec les enfants de Ste-Anastasie et des autres communes.

Chronique municipale



Lettre aux malheureux propriétaires et ayants-droit

Après un incendie nous ayant comme toujours fait frôler la catastrophe, beaucoup d'entre vous manifestent régulièrement leur inquiétude face à l'inaction de leur voisinage ou tout au moins de la non application stricte des textes règlementaires régissant le débroussaillage.

Je ne reviendrai pas ici sur le détail, quelquefois un peu technocrate, de ces prescriptions préfectorales, ni sur les états d'âme des uns et des autres.

Je voudrais simplement aujourd'hui, rappeler une fois encore qu'il nous faudra débroussailler très rapidement (avant le 1er juin).

A cet effet, dans les semaines qui vont suivre, des contrôles aléatoires seront effectués par les services de l'O.N.F. et de la D.D.A. et, aussi triste que cela puisse nous paraître, la non-exécution des travaux obligatoires par les propriétaires ou ayants-droit sera inéluctablement suivie d'une amende de 1 500 € puis d'un débroussaillage d'office aux frais des intéressés.

Comme je l'entends chaque jour -tout étant, paraît-il, de la responsabilité des Maires- j'espère que vous comprendrez que je n'ai guère d'autre choix que d'être quelquefois un peu désagréable.

Veuillez m'en excuser.

Je vous en remercie
JPM

Lettre au Maire...

Monsieur le Maire,

Je suis Saint-Anastasien de cœur depuis quelques années et aujourd'hui, je dois vous le dire tout net, j'ai été immédiatement séduit par la verdoyance de notre magnifique environnement naturel. Vous l'aurez compris, je suis un incondicional de la nature et disons-le du cosmos.

Aujourd'hui, je voudrais donc simplement vous signaler une situation bien triste et regrettable qui me peine à un tel point qu'elle puisse même un jour peut-être, m'amener à quitter notre cher village.

Voici donc les faits : depuis mon arrivée dans ce véritable petit écrin de verdure, il n'a point été de jour qui ne m'ait permis d'admirer, toujours avec le même émerveillement, de fabuleux couchers de soleil par-delà les splendides collines cernant ma villa.

Or, depuis peu, ces collines boisées qui -m'a-t'on assuré- avaient brûlées en 1989, ont vu se développer à la diable, un fort boisement, par nature éphémère, de chênes et de quelques autres végétaux secondaires, me semble-il sans aucune valeur paysagère ni même écologique.

Cette forêt sauvage me prive donc, année après année, de l'éblouissant spectacle du soleil couchant dont je ne me lasse point.

Aussi, Monsieur le Maire, ma question est la suivante : « ne vous serait-il pas possible et dans l'ordre des choses, d'obtenir des propriétaires de ces lieux perdus, qu'ils abattent ou pour le moins qu'ils élaguent sévèrement cette végétation superflue, afin que je ne sois pas davantage encore incommodé et privé de cet inimaginable spectacle vespéral quotidien ».

Comptant bien sur votre intervention efficace, je me propose néanmoins de l'appuyer, si cela vous paraît indispensable, d'une pétition populaire réunissant quelques autres amoureux de la Nature.

L'un de vos fidèles concitoyens.

Réponse du Maire

Très cher concitoyen,

Votre lettre sympathique a retenu toute mon attention et je n'ai pas manqué d'interroger immédiatement tous les Bèotiens alentour, comme les plus hautes autorités locales.

Il ressort de cette consultation et des propositions de quelques agences immobilières, qu'un excellent terrain déboisé, avec vue totalement imprenable, peut vous être offert à un prix défiant toute concurrence sur un point culminant du Mont-Blanc.

Je reste donc à votre entière et amicale disposition pour vous mettre sans tarder en rapport avec Monsieur le Maire de Chamonix qui je n'en doute pas sera particulièrement honoré de vous compter prochainement parmi les siens.

Bien amicalement etc...

REGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU DANS LE DEPARTEMENT DU VAR

Arrêté préfectoral du 5 avril 2004 (extrait)

| DISPOSITIONS GENERALES | A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m et sur les voies traversant ces espaces | Jeter des objets en ignition | INTERDIT | | | | | |
|---|---|---|-----------|-------|--|--|-----------|--------------------------------------|
| DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIETAIRES AVANT DROITS | A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m et sur les voies traversant ces espaces | Fumer | TOLERE | | INTERDIT | | TOLERE | |
| DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC | Mêmes terrains | Porter ou allumer du feu | INTERDIT | | | | | |
| | | | 1/01 | 1/02 | 1/04 | 1/06 | 1/10 | Les jours de vent de plus de 40 km/h |
| | | | 31/01 | 31/03 | 31/05 | | 30/09 | 31/12 |
| DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIETAIRES AVANT DROITS | A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m et sur les voies traversant ces espaces | Incinérer des végétaux coupés ou des petits végétaux sur pied | POSSIBLE* | | SOUJETS A DECLARATION en mairie (imprimé n° 1) | INTERDIT sauf si dérogation préfectorale (3 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n°4) | | POSSIBLE* |
| | | Allumer des feux de cuisson ou d'artifice, Ecobuer (pour les horticulteurs) | POSSIBLE* | | INTERDIT sauf si autorisation du maire (10 jours au moins avant date prévue sur imprimés n° 2 ou n° 3) | | POSSIBLE* | INTERDIT 40 km/h |

- * Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toutes réquisition
- * Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur
- * Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention de 135 € minimum (art. R322-5 du code forestier)

POSSIBLE*

Sous réserve de respecter les consignes de sécurité suivantes : vent inférieur à 40 km/h, pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par royage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

informations complémentaires et imprimés sur le site internet www.cdig-var.org

C.C.A.S.



NOTE D'INFORMATION CONCERNANT LES VACCINATIONS

Le Conseil Général organise des séances de vaccinations gratuites pour tout public, à GAREOULT

Centre médico-social
Place de la Mairie, A 17H 30

Les Jeudis 19 FEVRIER et 16 AVRIL 2009

Renseignements au : 04.94.72.69.76 – 04.94.72.61.96 - Se munir du carnet de santé

Rose-Marie Breton - 1er Adjoint



Ouverture de la pêche en eau douce pour 2009

Sur l'Issolle la pêche sera ouverte du 1er mars au 20 septembre 2009 inclus.

Pour toute information complémentaire voir l'Arrêté Préfectoral affiché en mairie.



AZUR TOILETTAGE

Toilettage chiens et chats

ouvert du lundi au samedi
DE 9 H à 18 H

600 CHEMIN BERTRAND MARIN
83136 SAINTE ANASTASIE SUR ISSOLLE

04/94/69/35/03

Prend et ramène à domicile pour les personnes à mobilité réduite



Centre aéré :

Le centre aéré organisé en collaboration avec la Commune de Forcalqueiret va ouvrir ses portes dès les vacances prochaines de Février.

L'accueil des enfants se fera au groupe scolaire de Forcalqueiret et ce dès le 23 Février 2009 à 7 H 30.



L'ODEL Var tiendra une permanence les :

- les 02 et 04 février 2009 de 14 h à 17 h 30
 - les 03 et 05 février de 8 h 30 à 12 h
- en mairie de Ste-Anastasia afin de recueillir les inscriptions.

Documents à fournir lors de l'inscription :

- une photo d'identité ;
- un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité ;
- une photocopie du carnet de vaccination ;
- l'attestation du quotient familial CAF ;
- une photocopie de l'avis d'imposition 2007 ;
- une photocopie d'un justificatif de domicile ;
- une photocopie de l'assurance scolaire.



Nouveau régime fiscal appliqué aux Passeports et aux cartes d'identité :

Passeports :

A compter du 2 janvier 2009 et jusqu'à la mise en place du passeport biométrique les tarifs sont les suivants : 88€ pour un majeur - 44€ pour un mineur de 15ans et plus -

19€ pour un mineur de moins de 15 ans.

Pour les demandes de passeport formulées avant le 1er janvier 2009, le tarif appliqué est celui en vigueur au moment de la demande.

Cartes d'identité :

La délivrance de la carte d'identité est en principe gratuite.

Le renouvellement de la carte d'identité, quel qu'en soit le motif, reste soumis à un droit de 25€ si la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la Mairie.



Résidence senior du Gaou de Vie Etat du dossier



L'enquête publique nécessaire à la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols s'est tenue à la Mairie de Ste-Anastasia du 27 octobre au 28 novembre 2008.

A l'occasion des nombreuses permanences tenues par le Commissaire Enquêteur désigné par le Président du Tribunal Administratif de Nice, chacun a pu s'exprimer librement sur ce sujet. Il y eut des avis défavorables, d'autres plus nombreux favorables, mais dans l'ensemble la participation a été supérieure à celle habituellement recueillie pour ce type d'enquête.

A l'issue de son travail d'écoute, le Commissaire Enquêteur a émis un AVIS FAVORABLE. Aujourd'hui, selon la procédure requise, ce rapport a été transmis à Monsieur le Préfet du Var qui se prononcera en émettant éventuellement un certain nombre de conditions ou de recommandations.

Dès que celles-ci seront notifiées à la Commune, elles seront examinées et très probablement satisfaites.

Ce travail effectué, le Conseil Municipal, après un dernier avis de l'Etat, sera appelé à délibérer sur la validation de cette révision simplifiée nécessaire à la poursuite du dossier.

Jean-Claude DUCHEMIN
Adjoint au Maire



A propos des déchets ménagers : TRI SELECTIF (point d'apport volontaire)



Le point d'apport volontaire pour le TRI SELECTIF situé au bas du Chemin de Fabres, en bordure de la R.D. 15 offre assez souvent un spectacle de désolation par l'apport de toutes sortes d'objets qui n'ont rien à voir avec le tri sélectif.

Aussi à la demande des usagers il est envisagé son déplacement vers le Parking des Ferrages à côté des toilettes publiques afin de satisfaire les habitants du village, ceux du chemin des Fabres auront la possibilité d'utiliser les conteneurs situés près du camping.

Par ailleurs les conteneurs à ordures ménagères resteront au bas du chemin des Fabres dans un endroit qui doit être aménagé.

Nous espérons ainsi répondre aux souhaits des utilisateurs.

Roger SABATIER
Adjoint au Maire



TRAVAUX REALISES DURANT LE MOIS ECOULE

- Ramassage des feuilles de platane Place de la Gare ;
- Débroussaillage des Vallons du Défens et de la Grande Vigne ;
- Pose de bornes à l'arborétum ;
- Réparations : écoles, église.
- Déménagement des locaux techniques et nettoyage partiel des anciens ;
- Pose de panneaux de signalisation Chemin du Labonet et Rue de Provence ;
- Brûlage des rémanents au Pré de Naples.



La vie associative



Arts'Tasie

Le 22 février prochain, ARTS'TASIE aura dix années d'existence. Durant ces dix années, l'association a été conduite par la même équipe avec un dévouement et un dynamisme constant, ce qui lui a permis de passer ces dix années sans prendre une ride.

Chaque année l'association a réalisé son programme d'activités : exposition annuelle, foire aux croûtes... Elle a toujours été présente au Forum des associations et d'une façon générale à toutes les manifestations organisées par la Mairie au profit du village. Elle a maintenu ses ateliers ouverts avec un niveau de fréquentation satisfaisant aussi bien pour les adultes que pour les enfants.

Le quinze janvier dernier, le Président de l'association a, au nom de tous les adhérents, remis à Monsieur le Maire un recueil des travaux réalisés tout au long de l'année 2008, par les jeunes peintres de l'atelier. Il était accompagné par les réalisateurs de ce recueil : Madame Andréa MULDEERS-DE GRAAF et Monsieur Karel DE GRAAF. Cette petite cérémonie avait pour but de les remercier, mais aussi de montrer, si besoin était, la bonne santé de l'atelier des enfants.

L'atelier des adultes, dans une ambiance plus feutrée mais très chaleureuse, continue comme au premier jour, ses activités sous la conduite de Sylvie TINDILLE qui, avec une assiduité sans faille, une gentillesse extrême et une très grande compétence, continue à guider dans leur découverte de l'Art de la peinture et de ses différentes techniques, les adhérents qui fréquentent l'atelier.

Je rappelle aux membres de l'association que notre Assemblée Générale aura lieu le 6 février prochain à partir de 17H30 dans la salle polyvalente. Nous avons besoin de la présence de tous, et nous comptons sur vous.

Très amicalement

Le Président - Albert ETIENNE



Club des Cigales

Lors de la réunion du conseil d'administration, samedi 17 janvier 2009, un projet de programme de sorties pour cette année a été élaboré. Ainsi des sorties à la journée et des sorties aux spectacles seront proposées tout au long de l'année dans chaque bulletin municipal.

-Le 7 mai à 20h45 sortie au théâtre de Sanary pour voir la pièce « Croque Monsieur » avec Isabelle Mergaud. Prix par personne, transport compris, 50€. Réservation avec le règlement par chèque établi à l'ordre du Club des Cigales avant le 6 avril.

-En juin, sortie à l'Île des Embiez.

-En juillet/août sortie à La Celle ou au Thoronet pour un concert de musique classique.

-A l'automne : - un petit tour au marché de San Remo.- Un déjeuner-spectacle au « Cochon Rose de Toulon. Et le 21 octobre sortie au Zénith pour la tournée d'adieu de Philippe Candeloro.

-En décembre, pourquoi pas le marché de Noël à Aix ou Marseille.

Comme vous pouvez le constater c'est un programme très éclectique que nous vous proposons. Alors rendez-vous dans les prochains bulletins pour des informations complémentaires.

Merci de votre attention RM BRETON



Chorale « Chant et Amitié »

Dans le précédent bulletin, le paragraphe dans lequel la chorale adressait aux habitants du village ses meilleurs vœux pour l'année 2009 a été omis. C'est donc avec un peu de retard, mais tout aussi sincèrement, que nous les réitérons.

Cette photo, prise lors du concert de Noël –donné au profit de la recherche médicale- reflète bien notre plaisir de chanter et de le communiquer, nous l'espérons, à ceux venus spontanément nous écouter.



Une choriste.

Solidarité associative

Cette année encore les associations se sont mobilisées, tout au long du mois de décembre, en faveur de la recherche médicale.

Les sommes recueillies 911,40 € seront reversées au Téléthon AFM.

Merci de votre participation et de votre générosité.

Comité des Fêtes

Le Comité vous souhaite ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2009. Un grand merci aux associations qui nous ont aidé pour le loto au profit de la recherche médicale : Arts'Tasie, Badminton, Les Cigales, Football, Gym danse, Judo, Randonneurs, Tennis et Volley-ball.

Dates à retenir :

- 08 Février à 14H30 à la salle polyvalente : LOTO
- 27 Février à 18H30 à l'ancienne mairie : ASSEMBLEE GENERALE du Comité

Le Président



Le Secours
Populaire Français
Organise

Le Dimanche 1er FEVRIER A 14 H 30, Salle Polyvalente Un GRAND LOTO

4 cartons pleins, 12 quines
+ 2 cartons vides

3 jambons crus, 2 lecteurs de DVD, 1 trancheuse, 1 panier garni, 2 appareils photo numériques et de très nombreux lots de valeur...

La vie au village



La Présence Postale... Merci Nathalie, notre sympathique postière

L'année 2008 s'achève, place à 2009.

Le bureau de poste de Ste-Anastasia est toujours là grâce à votre présence, votre confiance et votre «motivation» à faire perdurer

cet endroit qui reste avant tout un « service public » dans tous les sens du terme, mais aussi un lieu d'échanges et de convivialité.

La Poste reste une nécessité dans la vie du village et celle de ses habitants de par sa proximité, ses services rendus mais aussi de par les rapports de confiance et amicaux qui se sont instaurés entre nous.

Merci de votre soutien, de vos sourires et très sincèrement, je vous souhaite une année 2009 pleine de joies, de santé et d'amour mais aussi, de travail et d'argent !

Nathalie

Récolte des bouchons plastiques



L'année 2008 se clôture avec la récolte de 19 sacs de bouchons pour ces trois derniers mois (37 sacs pour l'année).



Comme vous le savez, ces bouchons

serviront à offrir des fauteuils de sport aux personnes handicapées varoises.

Merci à tous et à toutes, continuons notre effort.

Bonne année à tous.

Mario MOLINER

PETITES ANNONCES

• Trouvé quartier Plane Bouis chatte très gentille tricolore stérilisée :

Tél. : 06.60.85.70.82
ou 04.94.72.27.63

• Cherche maison à louer ou maison de village T3 Ste-Anastasia et alentours.

Tél. : 04.94.86.66.39

• A vendre à Ste-Anastasia, villa 127 m² habitables sur 900 m² de terrain. 3 ch., séjour, cuisine, s-d-b, salle d'eau, grand garage, terrasse couverte, patio. 310 000 €

Tél. : 04.94.86.66.39
ou 06.10.28.09.81

• Jeune fille sérieuse recherche heures de ménage et repassage à Ste-Anastasia.

Tél. : 06.75.88.30.44

• A vendre :

Four encastrable Siemens. Prix 80 €

Frigidaire cuisine H 1m45 L 58 P58. Prix 50 €

Lampadaire de jardin : Prix 5 €

Plaque de cuisine Sauter blanche 4 feux un élec. Prix 60 €

Débroussailleuse thermique à fil. Prix 100 €

Tél. : 04.94.72.24.01

• Vendis deux lits de bébé, commode avec table à langer intégrée, peu servi + un lit en 90 cm.

Tél. : 04.94.86.66.39

LE CARNET DE STE-ANASTASIE

Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

-Loïc DE LANGE, né le 26 décembre 2008 ;

-Evan SASSI né le 16 janvier 2009 ;

-ainsi que la naissance de Rémi BROSSET -

- FELIX, né le 18 janvier 2009.

Toutes nos félicitations à leurs parents.

Décès :

Après une vie commune bien remplie, 60 ans de mariage l'année dernière, Mr. Paul MARCHENOIR, dit « Bichon » s'est éteint dimanche 18 janvier 2009 à l'âge de 85 ans.

Aussi est-ce avec beaucoup d'émotions et de tristesse que nous témoignons notre sympathie à Suzon, son épouse, à ses enfants et petits-enfants.

Les Poètes de Ste-Anastasia

Souvenir de l'été.

Dans le grand arbre vert un rossignol chantait
Puis la chanson s'arrêtait.
Silence !

Et Bébé Rossignol essayait d'imiter son papa
Mais... n'y arrivait pas.
Essai timide, faible écho
D'un trille plus beau que tous les chants
d'oiseaux.

Le père Rossignol alors recommençait
Son chant mélodieux, sa musique céleste
Et Bébé reprenait avec plus de succès.
Résultat bien modeste.....

Le papa Rossignol encore insatisfait
Des progrès de son fils, sans se lasser,
Redonnait sa leçon
Silence !

Et puis, ô mélodie
ô céleste chanson
Le petit rossignol a compris
La leçon.

Jeannette Carrière

Eté à la BASSAQUE

AGENDA DES MANIFESTATIONS

-Dimanche 1 FEVRIER :

Loto du Secours Populaire

14 H 30 – Salle polyvalente

-Vendredi 6 FEVRIER :

Assemblée Générale de l'association Arts'Tasie

17 H 30 – Salle polyvalente

-Dimanche 8 FEVRIER :

Loto du Comité des Fêtes

14 H 30 – Salle polyvalente

-Vendredi 20 FEVRIER :

Audition des élèves des classes de piano du Centre Musical du Val d'Issole 18 H 30 – Salle polyvalente

-Vendredi 27 FEVRIER :

Assemblée Générale du Comité des Fêtes

18 H 30 – Ancienne mairie

Ce bulletin est entièrement conçu et réalisé par les élus et le personnel communal de la commune de Sainte-Anastasia